

INTITULE DU POSTE

Assistant d'éducation

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Quotité : 50% Mi-temps	Corps et grade : Agent non titulaire de droit public
Date de mise à jour : (12/04/2019)	Date d'affectation : 01/09/2019

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

CREPS de Strasbourg, 4 allée du Sommerhof, 67035 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 10 47 67

DESCRIPTION DES MISSIONS DU CREPS

Etablissement public local de formation**Secteur du sport de Haut Niveau**

A travers l'accompagnement sportif, scolaire, médical et socioprofessionnel des sportifs de haut niveau, le CREPS de Strasbourg a l'ambition de leur permettre de concilier pratique sportive intensive et études performantes pour, d'une part, obtenir les meilleurs résultats possibles et, d'autre part, réussir une intégration socioprofessionnelle à la hauteur de leurs capacités.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions : Avec l'aide des conseillers de séjour

Encadrement et surveillance des sportifs inscrits et hébergés dans l'établissement, y compris le service de l'internat et, en dehors de l'établissement, dans le cadre des activités nécessitant un accompagnement.

- Faire respecter par les sportifs internes la discipline générale prévue par le règlement intérieur et par les règles de fonctionnement de l'établissement et des pôles
- Assurer la liaison quotidienne avec le Département du Sport de Haut Niveau et la responsable de la vie intérieure
- Vérifier et communiquer tous les éléments d'intendance (effectifs, nombre de repas, horaires...) correspondant aux pensionnaires internes
- Vérifier que les jeunes soient présents aux heures prévues aux repas, en étude, en soutien scolaire, dans les chambres ou le cas échéant au service médical
- Assurer le réveil et le lever des internes chaque matin

Participer à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle organisée par l'établissement

Etre force de proposition

Aide à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

- Etre le référent pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les conseillers de séjour dans le cadre de leur mission de suivi des sportifs

Participation à l'aide aux devoirs et aux leçons

- Surveiller les études

Participer aux actions de prévention et de sécurité conduites au sein de l'établissement

- Exercices d'évacuation, surveillance alarme et locaux, rondes de sécurité dans l'établissement et fermeture des locaux
- Rendre compte systématiquement des infractions au règlement intérieur (sorties non autorisées, dégradations et tout manquement à la discipline), de tout dysfonctionnement pouvant causer un préjudice au CREPS ou porter atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes
- En cas d'urgence médicale ou d'incendie, appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation et joindre immédiatement le cadre de permanence.
- Surveillance des bâtiments d'hébergement et des sportifs des pôles présents dans l'établissement

Supérieurs hiérarchiques : Les assistants d'éducation sont placés sous l'autorité du responsable de la vie intérieure et du responsable du département haut niveau.

Spécificités du poste / Contraintes : Etre âgés d'au moins 20 ans, Surveillance : soir et week-end et vacances scolaires

Horaires : Nuit, Décompte forfaitaire nuit de 3h du lever au coucher. Jour (WE et jours fériés): Horaires variables.

PROFIL

Compétences requises sur le poste

Connaissances	E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Règles de sécurité des biens et des personnes					X
Règles de vie collective				X	
Réglementation sur la protection des mineurs				X	
Règles relatives aux établissements recevant du public					X
Règles de sécurité incendie				X	
Savoir-faire	E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre			
Capacité à se positionner dans l'environnement global du sportif de haut niveau				X	
Sens de l'organisation				X	
Technique de médiation				X	
Savoir utiliser les outils bureautiques				X	

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)

Savoir être nécessaire

Faire preuve d'adaptation professionnelle, de réactivité

Avoir le sens de l'écoute et du dialogue

Discrétion

Sens des responsabilités et autorité si nécessaire

Avoir le sens de la pédagogie

Expérience professionnelle

le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle

expérience professionnelle souhaitée dans le domaine

Contacts :

Madame FALK Sandrine, Responsable vie intérieure, 0388104763, sandrine.falk@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Monsieur VOGEL Lionel, Responsable RH, 03 88 10 47 71, mail : grh@creps-strasbourg.sports.gouv.fr